



## blesure en service non reconnue

Par **Nancy**, le 17/11/2023 à 16:28

Bonjour,

Une blessure en service n'est pas reconnue imputable au service par le médecin de l'administration prétextant que la blessure résulte d'un état antérieur médical. Le collègue était sur son lieu de travail quelques minutes avant sa prise de service. Cette décision est-elle justifiée ?

Vous remerciant par avance.

Par **youris**, le 17/11/2023 à 16:49

bonjour,

impossible de répondre à cette question sans connaître la situation exacte, quelle blessure, quel état médical...etc....

si vous travaillez dans une administration, il existe des organisations syndicales et des organismes paritaires qui peuvent vous aider.

salutations